

INTERPELLATION

Cartes journalières CFF : non aux journées de 15 heures !

Monsieur le Président, Chères, Chers Collègues,

La Municipalité de Vevey propose à ses administrés des cartes journalières CFF au prix de CHF 30.-. Six cartes sont à disposition chaque jour tout au long de l'année. Ces cartes permettent de voyager partout en Suisse, pendant une journée sur le réseau de l'abonnement général des CFF.

L'Union des transports publics (UTP) a annoncé vouloir limiter la validité des cartes journalières communales dès le 12 décembre prochain : du lundi au vendredi pas de départ avant 09h00 et dans la foulée elle en augmente le prix de 15 %, le carnet de 365 cartes passant de CHF 9'775.- à CHF 11'300.--! Résultat de courses journalières : augmentation du prix et diminution de la prestation, bravo les CFF !

Ainsi modifiée, l'offre de cette carte perd beaucoup de son intérêt, car pour ceux qui se déplacent à l'autre bout du pays, le monde appartient à ceux qui se lèvent tôt ! Passé 09h00 comment programmer une journée avec assez de temps pour profiter pleinement de son passage à Bâle, Zurich, à Coire ou au Tessin ? A peine arrivé, sitôt reparti !

Ces nouvelles dispositions pénalisent les petits budgets qui, à l'avenir, ne pourront plus profiter d'un tarif avantageux pour voyager dans le pays. Elles sont également contraires aux efforts de notre ville qui souhaite appliquer une politique cohérente afin de favoriser la mobilité douce tant pour le privé que pour les entreprises. L'utilisateur ne peut donc laisser passer cette dégradation de service sans réagir.

Aussi je demande à la Municipalité ce qu'elle entend faire pour défendre l'intérêt des usagers:

- La Municipalité envisage-t-elle de contacter les CFF et l'UTP à ce sujet ou l'a-t-elle déjà fait ?
 - Cette décision a-t-elle un impact sur le plan mobilité mis en place pour l'administration communale ?
 - Cette décision a-t-elle un impact sur les négociations avec les entreprises pour la mise en place de leur plan mobilité ?
- La Municipalité envisage-t-elle une démarche commune avec l'Association des Communes Suisses ou l'Union des Ville Suisses pour demander fermement l'abandon de ces nouvelles dispositions ?

Les paroles passent, les écrits restent, je demande donc une réponse écrite.

Pour le Groupe socialiste
Charly Teuscher

Vevey, le 19 avril 2010

